

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4297 - JEUDI 21 JUILLET 2022

FINANCES PUBLIQUES

Les dépenses institutionnelles toujours en hausse

Le rapport sur les états de suivi budgétaire publié le 18 juillet dans sa rubrique « fonctionnement des institutions » révèle que 789,3 milliards de francs congolais, soit plus de 394,6 millions USD ont été dépensés, alors que les prévisions pour les six premiers mois de l'année étaient fixées à

496,5 milliards de francs congolais, soit 248,2 millions USD.

Le document renseigne par ailleurs que, pour le seul mois de juin dernier, le Trésor public a dépensé 258,3 milliards de francs congolais pour assurer le fonctionnement des institutions.

Page 2

VIE POLITIQUE

Franck Diongo quitte l'Union sacrée de la nation

Le président national du Mouvement lumumbiste progressiste et l'une des figures de proue de l'opposition à Kabila s'érige désormais en obstacle contre le deuxième mandat de l'actuel chef de l'Etat congolais.

Son désaveu au président Félix Tshisekedi et son renoncement à son régime, il l'a exprimé au cours d'un point de presse qu'il a animé le 20 juillet à Kinshasa. Tout en se déclarant candidat à la présidentielle de 2023, il a indiqué qu'il n'endossera pas la responsabilité du bilan négatif du régime Tshisekedi.

Page 3



Franck Diongo en conférence de presse



L'opposant Franck Diongo

MEURTRE D'UN JOURNALISTE À NYIRANGONGO

Le gouverneur militaire du Nord-Kivu interpellé

Après le meurtre de Michel Hangi, technicien à la radio-télévision communautaire Soleil levant, station émettant à Kiziba II dans le territoire de Nyirangongo, au Nord-Kivu, le bureau de coordination des activités de l'Olpa dans la partie est du Congo est monté au créneau.

Cette structure demande à l'autorité provinciale de diligenter une enquête sérieuse afin d'élucider le mobile de cet acte et d'identifier ses auteurs afin de les déferer devant la justice pour répondre de leur forfait.

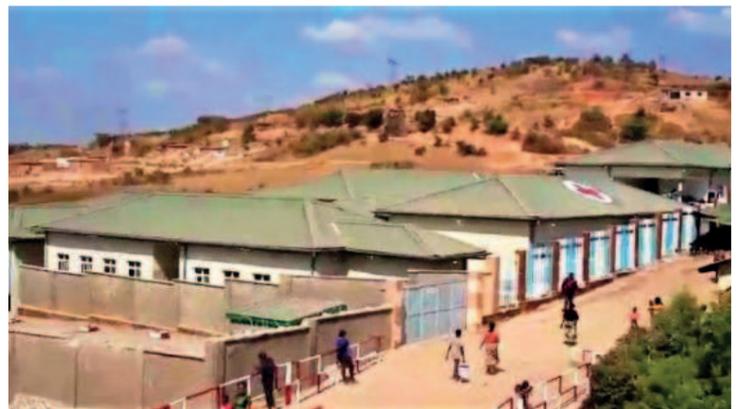
Page 4



Michel Hangi

HAUT KATANGA

Inauguration du CSR de Saint-Paul



Une vue du centre de santé rénové

Le centre de santé de référence (CSR) Saint-Paul est construit avec les fonds de la redevance minière de la commune de Shituru. Ce centre a une capacité d'accueil de soixante-cinq lits. Il emploie près de cinquante-cinq agents de différentes catégo-

ries. La remise à l'archevêque métropolitain de Lubumbashi, Mgr Fulgence Muteba, des documents et des clés dudit centre, symbolisait la réception officielle de cette structure par l'archidiocèse de Lubumbashi.

Page 3

ÉDITORIAL

Performances

Les Jeux africains d'Accra au Ghana en 2023 et les Jeux olympiques (JO) de Paris 2024 en France sont les deux échéances sportives majeures de cette olympiade pour lesquelles le ministère des Sports et le Comité national olympique et sportif congolais doivent s'investir sérieusement afin de permettre aux Diables rouges de récolter la bonne moisson.

Dans la logique des choses, la réalisation des performances demande beaucoup d'efforts et du temps. Les fédérations sportives connaissant cette recette par cœur sont unanimes sur le principe qu'il faut à un athlète quatre ans minimum pour atteindre le haut niveau, surtout en ce qui concerne les sports individuels. Mais à mesure que l'on s'approche de la clôture de la saison sportive 2021-2022, les doutes subsistent quant au respect du programme établi.

À l'heure qu'il est, les athlètes congolais n'ont pas débuté leur préparation même pour les épreuves qualificatives aux JO mis à part les sportifs ayant bénéficié de la bourse de la Solidarité olympique. La volonté exprimée par les dirigeants de « placer l'athlète au centre de toutes les actions », à l'occasion du lancement de la saison sportive en cours en vue de corriger la faible participation de la délégation congolaise aux derniers JO de Tokyo, est en train d'être remise en cause.

Cependant les orientations données aux fédérations sportives nationales de se mettre au travail afin de permettre au Congo de présenter à Paris une délégation digne de sa réputation sportive restent une mission difficile à accomplir sans un soutien financier adéquat. Le Congo dispose, en effet, d'athlètes talentueux qui n'attendent que l'amélioration des conditions de préparation pour réaliser des exploits dans les compétitions internationales.

Le Courrier de Kinshasa

FINANCES PUBLIQUES

Les dépenses institutionnelles toujours en hausse

Les institutions de la RDC ont consommé plus de ressources que prévues pour le premier semestre 2022.



Le siège de la Banque centrale du Congo à Kinshasa

Les choses n'ont pas beaucoup évolué concernant la réduction du train de vie des institutions. Nonobstant sa volonté de ramener les dépenses institutionnelles à des proportions normales, le gouvernement se laisse lui-même embrigadé dans cette tare. En témoigne le rapport sur les états de suivi budgétaire (ESB) pour la première moitié de l'année 2022 publié le 18 juillet par la Direction générale des politiques et programmation budgétaire, une structure du ministère du Budget.

Dans ce document, il ressort clairement que les dépenses institutionnelles ne sont pas restées à leur niveau de l'exercice passé. Bien au contraire, elles ont connu une hausse significative en termes de fonctionnement et de rémunération. Dans l'ensemble, ainsi que l'a noté ledit rapport, les institutions publiques ont consommé à elles seules 789,3 milliards de francs congolais, soit plus de 394,6 millions USD, jusqu'à fin juin 2022. Et pourtant, révèle la même source, les prévisions pour les six premiers mois de l'année étaient fixées à 496,5 milliards de francs congolais, soit 248,2 millions USD. C'est autant dire que les dépenses institutionnelles ont atteint 159%, entraînant ainsi un déficit de 59% pour la période indiquée.

Pour le seul mois de juin par exemple, le

rapport de cette structure du ministère du Budget révèle que le Trésor public a dépensé 258,3 milliards de francs congolais pour assurer le fonctionnement des institutions. À titre de comparaison, à la fin du mois de juin dernier, les dépenses liées à cette rubrique ont été exécutées à hauteur de 304,8 milliards de francs congolais (CDF) contre les prévisions budgétaires arrêtées à plus de 294,5 milliards de CDF, soit un taux d'exécution budgétaire de 103,5%. C'est dire dans des circonstances quasi similaires, les dépenses de l'Etat ont connu un bond en avant qui laisse perplexes de nombreux Congolais.

Selon la même source, la Présidence de la République a dépensé plus de 364,5 milliards CDF soit 182,25 millions de dollars américains alors que les prévisions des crédits en faveur de la première institution du pays ont été fixés à 285,4 milliards CDF soit 142,7 millions USD. Idem pour l'Assemblée nationale dont les dépenses ont été chiffrées à hauteur de 51,7 milliards CDF, montant équivalant à 25,85 millions USD. Ce rapport démontre, si besoin en était encore, que la tendance des dépenses liées au fonctionnement et à la rémunération est demeurée en hausse les deux dernières années.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé
Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE POLITIQUE

Franck Diongo quitte l'Union sacrée de la nation

Le président national du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP) et l'une des figures de proue de l'opposition à Kabila s'érige désormais en obstacle contre le deuxième mandat de l'actuel chef de l'Etat congolais.



Franck Diongo lors du point de presse

Désormais, les proches de Félix Tshisekedi quittent un à un le bateau Union sacrée de la nation (USN). Après Jean-Marc Kabund, c'est le président du MLP, Franck Diongo, qui rend public, à l'issue de sa conférence de presse tenue le 20 juillet au Centre interdiocésain, dans la commune de la Gombe, son désaveu à l'actuel chef de l'Etat congolais et son renoncement à son régime. Cette vague de désaveux jette ainsi

l'opprobre sur le régime Tshisekedi et sa gouvernance.

Dans sa défection officielle, Franck

Diongo s'en est pris ouvertement à Félix-Antoine Tshisekedi qu'il accuse de « s'être écarté de la ligne

« s'être écarté de la ligne du combat » tracé par le sphinx de Limete, Etienne Tshisekedi wa Mulumba. Au regard de cette gestion calamiteuse qui caractérise le pouvoir Tshisekedi, Diongo et son parti ont donc levé l'option de se « désolidariser, à la demande du peuple, du régime au pouvoir ».

du combat » tracé par le sphinx de Limete, Etienne Tshisekedi wa Mulumba. Au regard de cette gestion calamiteuse qui caractérise le pouvoir Tshisekedi, Diongo et son parti ont donc levé l'option de se « désolidariser, à la demande du peuple, du régime au pouvoir ».

Ayant pris ses distances avec le régime Tshisekedi, Franck Diongo pense également que lui et son parti n'endosseront jamais la responsabilité du bilan négatif de ce régime car n'ayant pas géré avec lui. Le leader du MLP s'engage, par ailleurs, à combattre farouchement Félix Tshisekedi et son pouvoir « aux côtés du peuple souverain, par des voies démocratiques, afin d'obtenir le changement réel au pays tel que longtemps souhaité » par ce peuple et ses pères fondateurs.

Ayant désormais rejoint l'opposition, Franck Diongo s'est déclaré candidat à la présidentielle attendue dans près d'une année au pays. Il sera le porte-étendard de son parti à la présidentielle de 2023. Le leader du MLP a, par conséquent, annoncé que son parti « alignera les candidats à tous les niveaux aux élections prochaines » qu'il souhaite être libres, justes, honnêtes, sincères, crédibles, transparentes et inclusives, dans le strict respect du délai constitutionnel.

Lucien Dianzenza

HAUT-KATANGA

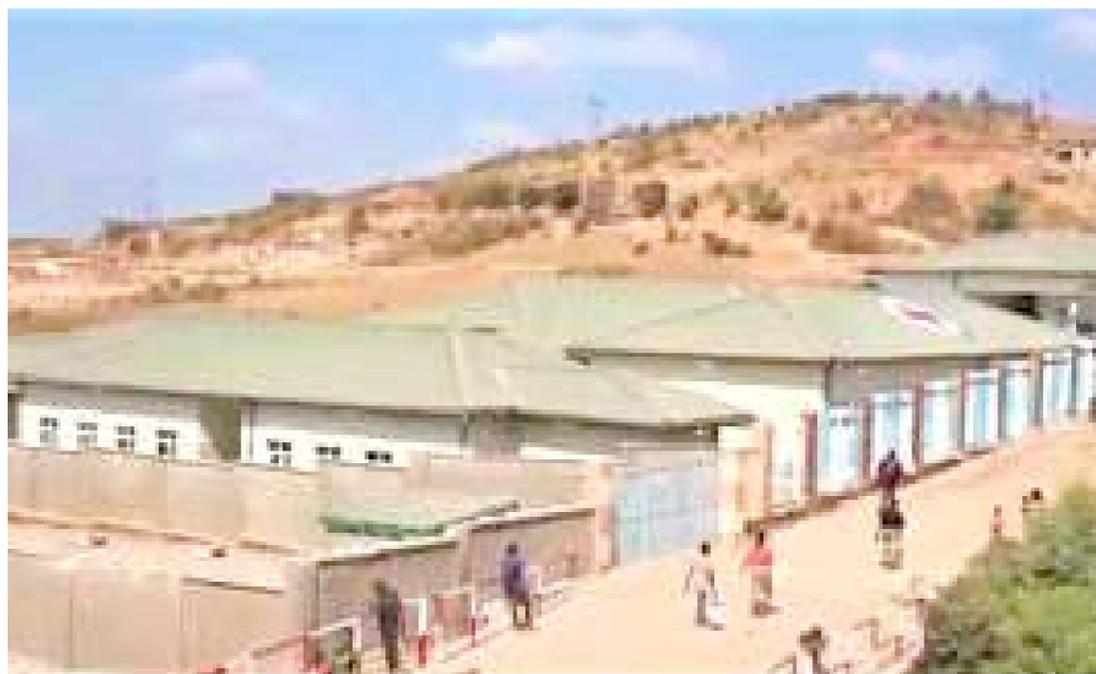
inauguration du centre de santé de référence Saint-Paul

La remise à l'archevêque métropolitain de Lubumbashi, Mgr Fulgence Muteba, des documents et des clés dudit centre, symbolisant ainsi la réception officielle de cette structure par l'archidiocèse de Lubumbashi a été faite dernièrement par le bourgmestre de Shituru, Placide Kisokola.

Le centre de santé de référence (CSR) Saint-Paul est construit avec les fonds de la redevance minière par la commune de Shituru. Ce centre a une capacité d'accueil de soixante-cinq lits. Il emploie près de cinquante-cinq agents de différentes catégories.

Outre le service des soins intensifs, ce centre comprend les services de kinésithérapie, de réanimation avec champ magnétique capteur des radiations, d'accompagnement psychosocial et cellule d'écoute, sans oublier la clinique mobile.

Mgr Fulgence Muteba Mugalu qui a procédé à la bénédiction de cette infrastructure a remercié la mairie de Likasi à travers la commune de Shituru qu'il a félicitée



Une vue du centre de santé rénové

pour cet ouvrage construit, grâce à la redevance minière, au profit de la population de Likasi et de ses environs. Il

a, par la suite, demandé aux gestionnaires ainsi qu'à tout le personnel de préserver la beauté et de prendre soin

de ce CSR tout en leur rappelant qu'ils ont, désormais, une grande responsabilité et qu'ils doivent être à la hau-

teur des attentes de ceux qui ont offert cette infrastructure sanitaire et aussi de la population bénéficiaire.

Pour sa part, le médecin-directeur, le Dr Romain Kasongo, a présenté les services organisés dans les sept blocs que composent l'infrastructure du CSR : le premier bloc est réservé à l'administration et le dispensaire ; le deuxième, le troisième et le quatrième à l'hospitalisation où se trouvent la gynécologie, la pédiatrie, les urgences, la médecine interne femmes et hommes ; le cinquième à la maternité et à la chirurgie ; le sixième à l'imagerie et à la kinésithérapie et le septième bloc à la buanderie. En annexe au CSR, il y a aussi un bloc pour la morgue.

Blandine Lusimana

MEURTRE D'UN JOURNALISTE À NYIRANGONGO

Le gouverneur militaire du Nord-Kivu interpellé

La Maison des journalistes de Goma, qui est le bureau de coordination des activités de l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), dans la partie est du Congo, lui demande de diligenter une enquête sérieuse afin d'élucider le mobile de cet acte et d'identifier ses auteurs afin de les déferer devant la justice pour répondre de leur forfait.

Après le meurtre de Michel Hangi, technicien à la radio-télévision communautaire Soleil levant, station émettant à Kiziba II dans le territoire de Nyirangongo, province du Nord-Kivu, le bureau de coordination des activités de l'Olpa dans la partie est du Congo, la Maison des journalistes de Goma, a adressé, le 19 juillet, une correspondance au gouverneur militaire de cette province dans laquelle il lui demande son intervention personnelle pour enquêter sur ce meurtre.

Dans cette correspondance signé par le secrétaire exécutif

de l'Olpa, Alain Kabongo Ngoyi, la Maison des journalistes a dit porter à la connaissance du gouverneur militaire, le meurtre, en date du 17 juillet 2022 à 20 heures, au village Kiziba II, de Michel Hangi. Et de noter que cet incident malheureux est survenu au moment où ce professionnel de la presse revenait de sa rédaction et après avoir reçu un appel d'un inconnu désirant le rencontrer. « C'est à ce moment que les assaillants ont tiré à bout portant sur Michel Hangi et mort s'en est suivie. Le mobile de cet acte, moins encore, les auteurs matériels

ou intellectuels demeurent jusqu'à ce jour inconnus », a souligné la Maison de journalistes.

Cette structure, qui condamne énergiquement ce crime ignoble de la presse, a dit, par conséquent, prier le gouverneur militaire de la province du Nord-Kivu, de s'impliquer personnellement afin qu'une enquête sérieuse soit diligentée en vue d'élucider les circonstances de ce crime odieux et d'identifier les auteurs tant matériels qu'intellectuels de cet acte.

Lucien Dianzenza



Michel Hangi

COLLOQUE DU RAREC

Mbonigaba évoque la faillite de l'intelligentsia à transformer la RDC en eldorado africain

Essayiste et président honoraire de l'Association des Anciens de Lovanium et des Amis du Mont-Amba (Alma), Modeste Mbonigaba a fait partie d'imminents intervenants au premier colloque organisé du 20 juillet au 21 juillet à l'amphithéâtre de la paroisse Notre-dame-de-Fatima, dans la commune de Gombe à Kinshasa, sur le thème central : « De la faillite à transformer la RDC en eldorado africain » par l'ASBL Rassemblement des acteurs de la renaissance du Congo (Rarec).

Dans une réflexion riche et productive lors du colloque, l'essayiste Modeste Mbonigaba livre les raisons profondes de la faillite de l'intelligentsia congolaise face au redressement de la nation. Aussi propose-t-il justement une vision globale des enjeux, des défis à relever et des stratégies requises pour transformer la République démocratique du Congo en eldorado africain, selon le thème central de ce premier colloque. Dans l'introduction de son document de neuf pages, ce penseur et essayiste rappelle qu'à l'accession du pays à l'Indépendance en 1960, le Congo-Kinshasa avait le même niveau de développement que l'Afrique du Sud, le Canada ou la Corée du Sud. Mais plus de six décennies plus tard, le produit intérieur brut du Congo-Kinshasa, de 50 milliards USD, s'avère 30 fois inférieur à celui de la Corée du Sud, par exemple, évalué à 1.500 milliards USD. Que s'est-il passé ? Et Mbonigaba de livrer cette hypothèse : « La faillite de l'intelligentsia congolaise face au redressement de la Nation serait due au fait que l'efficacité managériale de l'encadrement autochtone, qui avait pris la relève de l'encadrement colonial, n'aurait pas été à la hauteur des enjeux et des attentes ».

Dans le premier point de sa communication intitulé « Scénario d'une fausse passation de pouvoirs ou le chaînon manquant », Modeste Mbonigaba postule que tout a été fait afin que les Congolais ne puissent pas se focaliser l'émergence d'une véritable ci-



Modeste Mbonigaba au premier colloque de Rarec ASBL le 20 juillet à Kinshasa

toyenneté congolaise leur permettant d'intérioriser enfin leur véritable statut de propriétaires du Congo. Au deuxième point, il fait un constat : « Tous les défis majeurs ne sont pas relevés ». Et le premier paragraphe est édifiant à juste titre. L'essayiste note que les défis auxquels fait face le nouveau Congo indépendant en 1960 sont très loin au-dessus des capacités managériales de ses dirigeants successifs, surtout le défi majeur de la construction d'un véritable Etat. « ... en plus de six décennies de pseudo indépendance, nous nous sommes contentés d'un pseudo Etat, un sem-

blant d'Etat, un Quasi-Etat, bref, en réalité un non-Etat », lâche-t-il sans avoir sa langue dans la poche.

Le troisième point de cette réflexion s'intéresse à la « prise de possession par l'urne ». En clair, Mbonigaba argue qu'au « droit de vote » de tout citoyen, on doit accoler « le devoir de bien élire ». Il dit en substance : la « folklorisation » du vote a tué la démocratisation véritable de l'Afrique en réduisant cette dernière à une simple procédure. Il épilogue sa réflexion en soulignant qu'un autre Congo aux couleurs et aux ambitions de Frantz Fanon, Kwame

N'Krumah ou Cheick Anta Diop est possible, à condition que la piètre notion de « chance eloko pamba » soit totalement bannie. D'autres intervenants

D'autres éminents intervenants ont discoursé sur d'autres sujets en rapport au thème général de ce premier colloque du Rarec-ASBL, sous la modération de Me Kalala Marie-Madeleine, ancienne ministre des Droits humains et avocate au Barreau de Kinshasa/Gombe. Ministre honoraire de l'Enseignement supérieur et universitaire et de la Recherche scientifique et actuellement Recteur de l'Institut facultaire de l'information et de la communication (Ifasic), le Pr Jean Richard Kambayi Bwatshia a parlé de « La fierté d'être Congolais face à la problématique de la congolité : un nouveau paradigme pour transformer la RDC en eldorado africain ». Il a attiré l'attention sur l'importante nuance à établir entre l'indépendance et la liberté. Recteur de l'Université catholique de Kinshasa, le professeur et abbé Léonard Santedi Kinkupu s'est appesanti sur « les défis que l'Eglise catholique rencontre dans l'accomplissement de sa mission d'éveil des consciences, de formation des masses et de moralisation de l'intelligentsia congolaise pour contribuer à transformer la RDC en eldorado africain : état des lieux et perspectives ». Il a souligné que l'éducation est un laboratoire d'humanisation.

Professeur à l'Université de Kinshasa, Louis Efoto Eale, accompagné de chef des travaux

Richard Mundele Mambundu ont cherché des réponses aux questions « Congolité : chimère ou vecteur de développement durable pour le Congo ? Quid de notre rôle en tant que membres d'une intelligentsia congolaise responsable ? » La communication du Pr Alphonse Kasongo de l'Université de Hampton en Virginie aux Etats-Unis d'Amérique et à l'Université de Kinshasa a eu pour sujet : « De la désirabilité d'institutionnaliser deux catégories de citoyens inégaux dans notre pays, (d'une part, les Congolais de père et de mère ; de l'autre part, tous les autres Congolais : considérations sociologiques et politiques ». Il a commenté l'article 10 de la Constitution, tout en signalant la distinction entre la nationalité et la citoyenneté. Et il a été demandé au professeur Bertin Makolo Muswaswa, recteur honoraire de l'Université de Kinshasa d'opiner sur le sous-thème : « Provincialisme, clan, tribu, race et allégeance politicienne et leurs pesanteurs sur l'émergence d'une véritable citoyenneté congolaise ».

Bien avant, le Pr Mpoly Kamulayi Lumbala Tshiamanyangala de l'Université de Kinshasa, fondateur du Rarec-ASBL a expliqué les objectifs et la méthodologie du colloque, dont les travaux préparatoires ont été conduits avec rigueur sous la direction du patriarche Jonas Mukamba Kadia Nzemba, président d'honneur de Rarec-l'ASBL.

Martin Engimo

GUERRE EN UKRAINE

L'UE fait volte-face et débloque les fonds de banques russes

Pour dégeler le transport des céréales, l'Union européenne (UE) va modifier ses sanctions à l'encontre de la Russie en autorisant le déblocage de certains fonds russes de premier plan qui pourraient être nécessaires pour atténuer les goulots d'étranglement dans le commerce mondial des denrées alimentaires et d'engrais, selon un projet de document.

Le règlement modifié, qui devrait être adopté le 20 juillet par les envoyés de l'UE, précise que les Etats membres de cette institution pourront dégeler des avoirs jusque-là bloqués détenus par des grandes banques russes comme VTB Bank, Sovcombank, Novikombank, Bank Otkritie, Vnesheconombank (VEB), Promsviazbank et Rossiya Bank, qui avaient été exclues du système de messagerie interbancaire SWIFT dans le cadre du troisième train de sanctions européennes, début mars. Par ailleurs, « en vertu des nouvelles sanctions qui seront adoptées, la Sberbank, la plus grande banque russe, sera également soumise au gel de ses actifs, à l'exception des ressources nécessaires au commerce des denrées alimentaires », a déclaré un diplomate européen sous couvert d'anonymat. A cause du gel des avoirs des banques russes, Moscou a bloqué les exportations de céréales ukrainiennes et a renchéri les ventes de céréales russes via une taxe de 30% à l'exportation, provoquant une pénurie et une flambée des prix, a expliqué le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell.

Le projet du document stipule

que l'argent pourrait être débloqué « après avoir déterminé que ces fonds ou ressources économiques sont nécessaires à l'achat, l'importation ou le transport de produits agricoles et alimentaires, y compris le blé et l'engrais ». Dans le cadre des sanctions revisitées, « l'UE prévoit également de faciliter les exportations de denrées alimentaires depuis les ports russes, que les commerçants avaient cessé de desservir après les sanctions de l'UE, même si les produits alimentaires étaient explicitement exclus », a ajouté un fonctionnaire. L'UE a jusqu'à présent nié que ses sanctions affectaient le commerce alimentaire. Il s'agit là d'un tour de vis en moins. Les Européens sont sous la pression de leurs partenaires africains qui importaient plus de la moitié de leur blé d'Ukraine ou de Russie avant le conflit déclenché par le Kremlin.

Le chef de l'Etat sénégalais et président en exercice de l'Union africaine, Macky Sall, s'est inquiété des conséquences des sanctions européennes sur le commerce des céréales, notamment à cause de l'exclusion des principales banques russes du système finan-



cier international Swift, une messagerie sécurisée cruciale pour les transferts de fonds. L'UE, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et d'autres pays, ont imposé des

sanctions radicales à la Russie après son invasion de l'Ukraine le 24 février. La Russie qualifie ces actions « d'opération militaire spéciale » visant à désarmer et à

Le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell « dénazifier » l'Ukraine. Kiev et l'Occident affirment que Moscou mène une guerre d'agression non provoquée.

Noël Ndong

SAHEL

La revitalisation de la force militaire régionale reste le seul espoir de paix

Prônée par les autorités nigériennes et tchadiennes, la reviviscence du G5 Sahel, appelée de tous les vœux par certains compatriotes des Etats membres, s'avère prioritaire parce qu'elle vise à donner un nouvel élan à la mutualisation des efforts de lutte contre le terrorisme dans la région. Un accord de coopération sécuritaire d'intérêt régional paraphé récemment par le Niger et le Tchad témoigne de cette volonté, et sert à donner le ton pour susciter l'engagement des dirigeants burkinabè et mauritanien.

En attendant que les autres pays membres emboîtent le pas dans le processus de revitalisation du G5 Sahel, Niamey et N'Djamena ne cachent pas leur optimisme quant à l'aboutissement du projet. « La décision du retrait du Mali est un épisode qui va être dépassé, il y aura bientôt une réunion entre les quatre autres pays alliés dans le G5 Sahel - Tchad, Niger, Burkina Faso et Mauritanie - pour faire en sorte que le G5 soit viable », a souligné le président nigérien, Mohamed Bazoum. Il faisait allusion à la décision de Bamako qui a annoncé le 16 mai qu'il quittait le G5 Sahel, une alliance dont les armées combattent, au côté de Barkhane, les groupes djihadistes qui ensanglantent la région et s'étendent inexorablement vers le sud du continent. Hormis le retrait du Mali, la dé-

crépitude du G5 a été aussi accélérée par le départ des 1200 soldats tchadiens installés au Niger, jugés efficaces dans la lutte contre le terrorisme dans la région. Ils sont repartis en avril en catimini vers N'Djamena, a-t-on appris de source militaire française.

« Nous n'avons pas encore considéré que c'est terminé pour le G5 Sahel, nous allons nous battre », a ajouté le 13 juillet le chef de l'Etat nigérien, lors de sa rencontre avec son homologue tchadien. Pourtant, en mai dernier, Mohamed Bazoum estimait que le G5 Sahel était « mort » après le départ du Mali, et blâmait même ce pays pour sa « fuite en avant qui l'isole en Afrique » et prive le continent « d'une stratégie concertée et coordonnée pour lutter contre le terrorisme ».

Le président tchadien, Maha-

mat Idriss Déby Itno, regrette toujours le départ de Bamako du G5 Sahel. « Restons optimiste et espérons qu'il revienne sur sa décision », a-t-il lancé.

Un second souffle nécessaire au G5 pour faire face à l'expansion du djihadisme

Le jeune général qui exerce la présidence tournante de cette organisation militaire régionale n'a eu de cesse ces derniers temps d'exhorter Bamako à revenir au sein de la force conjointe. Malgré ces appels, le Mali est resté sur sa position, accusant le G5 Sahel d'être « instrumentalisé » par « l'extérieur ». Une démarche qui vise implicitement la France qui a annoncé en février le retrait de sa force militaire Barkhane, et avec qui ses relations se sont considérablement dégradées

depuis un coup d'Etat militaire en août 2020.

Si les experts pensent que l'organisation du G5 Sahel est devenue moribonde après le départ du Mali, Niamey et N'Djamena se disent prêts à donner un second souffle à cette force pour faire face à l'expansion inédite du djihadisme dans la région. Or, la tâche s'annonce difficile puisque les causes de l'échec sont nombreuses, selon un fonctionnaire du G5 qui cite, entre autres, le sous-financement chronique, une volonté politique disparate et la situation politique régionale.

Malgré cette situation, la France, par la voix de son président, Emmanuel Macron, a réitéré sa volonté de « repenser » d'ici l'automne l'ensemble de ses dispositifs militaires sur le continent africain, alors que la force française Barkhane

est en train de boucler son départ du Mali. « Il nous faut poursuivre notre engagement contre la menace terroriste partout, notamment en Afrique », a insisté le chef de l'Etat français à la veille de la fête française du 14 juillet, alors que ce pays une fois désengagé au Mali ne maintiendra que 2 500 militaires environ dans la région.

Paris assure, par ailleurs, que ses troupes n'opéreront désormais plus en substitution des armées locales mais en « soutien », au gré des besoins des pays concernés. A ce sujet, les autorités françaises affirment ne pas renoncer à la lutte antiterroriste et discuter actuellement avec les pays du Sahel et du Golfe de Guinée pour préparer de nouvelles formes d'intervention. Ce que certains citoyens des Etats sahéliens ne veulent nullement entendre.

Nestor N'Gampoula

ONYCOM PRÉSENTE

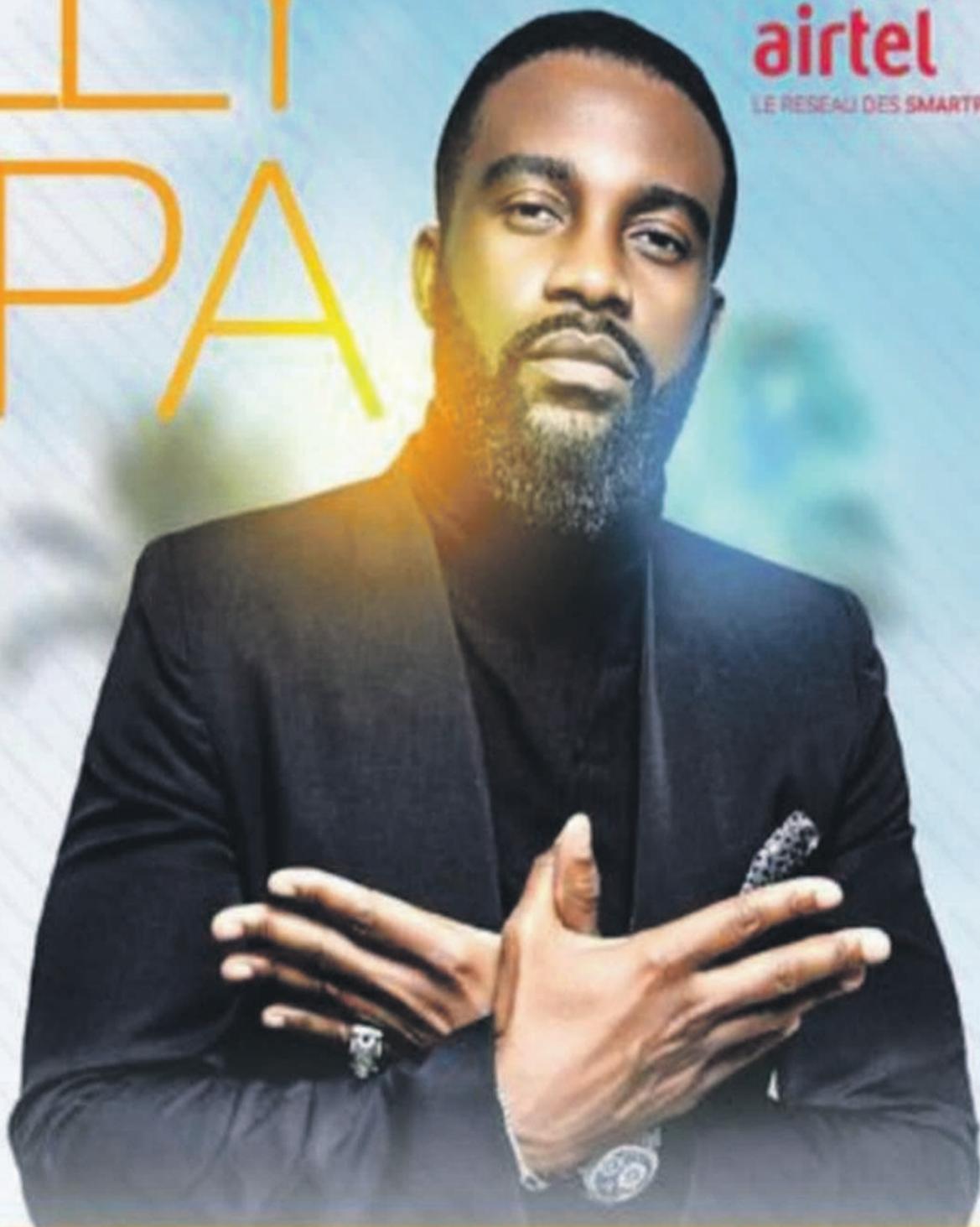


FALLY IPUPA



airtel

LE RESEAU DES SMARTPHONES



29
JUILLET
POINTE-NOIRE



STANDARD TICKET: **20.000 FCFA**

CONCERT

LIVE 17H

GALERIE NF

CONTACTS : **+242056869928 / +242056268856 / +242068868458**



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 20 JUILLET 2022

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 20 juillet 2022, par visioconférence, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Deux affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

-Un projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, au titre du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones ;

-Un projet de décret portant convocation du corps électoral pour le second tour des élections législatives, au titre du ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local.

I/- Ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones.

Invité par le président de la République à prendre la parole en lieu et place de M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones en mission, M. Jean Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, a rappelé aux membres du Conseil des ministres que la pandémie de coronavirus Covid-19 survenue dans notre pays a conduit le président de la République à déclarer, par décret n°2020-93 du 30 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national, à compter du 31 mars 2020.

Au regard de l'évolution de la pandémie, l'état d'urgence sanitaire a été prorogé à trente-quatre reprises, la dernière prorogation actuellement en vigueur arrivant à son terme le 20 juillet 2022.

Comme pour les précédentes prorogations, l'avis du Comité d'experts a été sollicité. Celui-ci constate une situation épidémiologique stable dans notre pays.

Cependant, au regard de la résurgence de certains variants au niveau international, il est indispensable de poursuivre la mise en œuvre des mesures édictées dans le cadre de la lutte contre cette pandémie.

Aux termes de l'article 157 alinéa 1 nouveau de la Constitution, « l'état d'urgence comme l'état de siège est décrété par le président de la République, en Conseil des ministres, sur tout ou partie du territoire national pour une durée qui ne peut excéder quatre-vingt-dix jours. »

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant la prorogation de

l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local.

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Guy Georges Mbacka, ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de décret portant convocation du corps électoral pour le second tour des élections législatives de juillet 2022.

Le ministre Mbacka a rappelé aux membres du Conseil des ministres que, par décret du 6 mai 2022, le président de la République avait convoqué le corps électoral les 4 et 10 juillet 2022, afin de procéder au renouvellement de l'Assemblée nationale ainsi que des conseils départementaux et municipaux.

Après avoir examiné les résultats tels que proclamés par les autorités compétentes, les membres du Conseil des ministres ont constaté que la loi électorale prévoit un second tour pour les deux candidats en lice ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés au premier tour dans chacune des circonscriptions électorales encore en ballottage.

C'est dans ce contexte que le Conseil des ministres a décidé de convoquer le corps électoral pour le second tour des élections législatives dans les circonscriptions électorales mentionnées en annexe du projet de décret soumis à son examen, selon le calendrier ci-après :

-Vote des agents de la Force publique : 26 juillet 2022 ;
-Vote général : 31 juillet 2022.

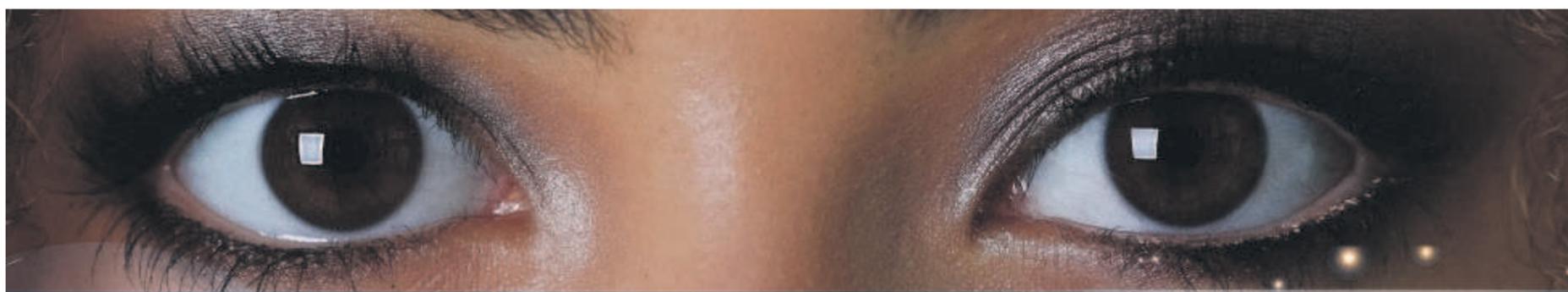
Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 10h30.

Fait à Brazzaville, le 20 juillet 2022

**Le ministre de la Communication et des Médias,
porte-parole du gouvernement,**

Thierry Lézin MOUNGALLA/-



LES DEUX CONGO À L'INTERNATIONAL !



UN PARTENAIRE DE



CONGO : +242 06 600 92 99

FRANCE : +33 6 24 99 87 57

RD CONGO : +33 7 82 76 79 54

FRANCE : +33 7 82 76 79 54

contact@cdirect.tv



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**ECOBANK EST LA MEILLEURE BANQUE DE FINANCEMENT DU COMMERCE D'AFRIQUE DE L'OUEST**

Lomé, Togo, le 28 juin 2022 – Ecobank, le premier groupe bancaire panafricain, a été nommé 'Meilleure Banque de financement du commerce en Afrique de l'Ouest' lors des prestigieux 'Leaders in Trade Awards' de Global Trade Review. Ce prix récompense les solutions de Ecobank pour le financement des chaînes d'approvisionnement domestiques et régionales à travers les principaux corridors commerciaux, ainsi que son rôle d'arrangeur et sa participation aux financements de campagnes agricoles en Afrique de l'Ouest, couvrant notamment le coton, le cacao, les graines de soja et les noix de cajou.

Aux solutions proposées par Ecobank vient s'ajouter le module de pointe « E-trade » sur notre plateforme Omni Plus. Nos produits sont conçus pour aider nos clients de la Banque des Grandes Entreprises et d'Investissement ainsi que nos clients PME à tirer parti des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine et ainsi développer le commerce intra-africain. Le jury a également salué les services de développement commercial de Ecobank, qui ont permis à la banque d'obtenir une part de marché importante sur les lettres de crédit émises à travers le continent, en s'appuyant notamment sur sa filiale parisienne, Ecobank International, pour leurs confirmations, les paiements ainsi que les escomptes.

Souleymane Diagne, directeur pour le Financement du commerce du Groupe Ecobank, a précisé : « En tant que banque panafricaine doté du réseau le plus dense sur le continent, l'une des principales ambitions de Ecobank est de devenir la banque de choix pour les PME et les grandes entreprises dans le domaine du financement du commerce. Nous voulons leur permettre de saisir les immenses opportunités de croissance qu'apporte la Zone de libre-échange continentale africaine. Ce prix décerné par Global Trade Review témoigne de l'impact que nous avons sur le financement du commerce grâce à notre gamme de produits et solutions, incluant les financements structurés du commerce de matières premières, les engagements par signature et le financement des chaînes d'approvisionnement. Pour nos clients et partenaires en Afrique de l'Ouest et à travers l'Afrique subsaharienne, nous sommes résolus à continuer de créer de la valeur par le biais de nos solutions de financement du commerce et de paiements multidevises, en tirant parti de notre expertise africaine et de l'avantage de notre réseau ».

Ecobank travaille en étroite collaboration avec ses clients et s'appuie sur des partenaires en Afrique et ailleurs pour affiner les principaux termes des transactions commerciales, notamment leur mode de règlement, leur financement, les aspects

liés à l'atténuation des risques, l'optimisation des termes de crédit et leur syndication, tenant compte des réglementations applicables.

Dans leur décision de désigner Ecobank comme meilleure banque de financement du commerce en Afrique de l'Ouest, les membres du jury de Global Trade Review ont tenu compte de la gamme complète de produits de financement du commerce offerts par Ecobank, de leur impact et des performances réalisées en matière de financement structuré du commerce des matières premières, de financement des chaînes d'approvisionnement et de la disponibilité de plateformes digitales dédiées au commerce, dans chacun des 15 pays d'Afrique de l'Ouest dans lesquels Ecobank opère.

L'annonce du prix a été faite lors de la cérémonie annuelle de remise des prix de Global Trade Review qui s'est tenue à Londres le mois dernier.

- Fin -

Notes pour les rédacteurs**Contact médias**

Christiane Bossom
Responsable de la Communication du Groupe
Email : grouppcorporatecomms@ecobank.com
Tél : +228 22 21 03 03

À propos du Groupe Ecobank

Le Groupe Ecobank est le premier groupe bancaire panafricain indépendant. Il emploie environ 13 000 personnes au service de plus de 32 millions de clients dans les secteurs de la banque des particuliers, la banque commerciale et la banque de grande clientèle dans 33 pays africains. Le Groupe possède un agrément bancaire en France et dispose de bureaux de représentation à Addis Abeba en Éthiopie, à Johannesburg en Afrique du Sud, à Beijing en Chine, à Londres au Royaume-Uni et à Dubaï aux Émirats Arabes Unis. Le Groupe offre une gamme complète de produits, services et solutions bancaires – y compris numériques –, notamment les comptes bancaires et de dépôt, les prêts, la gestion de trésorerie, le conseil, les opérations de trading, la négociation des valeurs et la gestion de patrimoine. ETI est cotée en bourse sur plusieurs marchés boursiers, à savoir le Nigerian Stock Exchange à Lagos, le Ghana Stock Exchange à Accra et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières à Abidjan. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.ecobank.com

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Les nouvelles dépenses chiffrées à plus de 200 milliards FCFA

La loi de finances rectificative 2022, présentée par le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely, au Parlement le 19 juillet, est marquée par un niveau élevé des subventions alimentaires et énergétiques.

Dans le budget rectificatif qui se trouve actuellement sur la table du Sénat et de l'Assemblée nationale, le gouvernement entend prendre en compte le plan de résilience qu'il a adopté récemment pour faire face à la crise alimentaire et énergétique. Structuré en six axes, le plan de résilience est estimé à 23,6 milliards FCFA. Le montant alloué à la promotion d'une politique de substitution des importations par une offre locale est de 5,9 milliards FCFA. A travers ce plan, le gouvernement s'est également engagé à soutenir la chaîne de production en finançant les pistes rurales et les routes à hauteur de 3,6 milliards FCFA.

Le troisième axe de ce plan concerne la stabilisation des produits alimentaires et agricoles essentiels comme le pain, le sel, la tomate, le lait, la boisson, la volaille... S'agissant du pain, il sera alloué une subvention de 8 milliards FCFA, dont 2 milliards au titre du 1er semestre et 6 milliards pour le deuxième semestre, afin de stabiliser le prix. Selon le ministre Rigobert Roger Andely, les autres produits alimentaires sont déjà subventionnés par l'Etat à 100%. « Ils coûtent à l'Etat chaque année 120 milliards FCFA au titre des exonérations fiscales. Pour l'importation de ces produits



Le siège du Parlement DR

alimentaires, l'Etat ne perçoit rien en termes d'impôts et de douanes. C'est une politique visant à maintenir ou à stabiliser le coût de la vie du Congolais moyen très bas », a-t-il expliqué.

Faire observer les prix homologués des produits alimentaires

Les axes 4 et 5 du plan de résilience portent respectivement sur l'appui aux producteurs locaux pour un montant de 2 milliards FCFA et la mise en œuvre des mesures administratives pour une prévision de 815 millions FCFA. « Après un effort si important au niveau de la

subvention des produits alimentaires, il ne faut pas que les commerçants puissent tirer des super profits sous prétexte que les prix ont augmenté au niveau international. Les ministères chargés du Commerce et de l'Industrie, ainsi que les forces de sécurité auront quelques moyens pour faire observer les prix homologués des produits alimentaires. 815 millions pour les véhicules, le déplacement et la surveillance afin que la politique de subvention bénéficie aux consommateurs finalement », a interpellé le ministre Andely, précisant que le sixième axe, d'une valeur de

3 milliards, est relatif à la protection des couches sociales fragiles.

173,6 milliards FCFA de subvention énergétique Afin de maintenir les prix actuels du carburant à la pompe, (475 gasoil ; 595 l'essence, 320 FCFA le pétrole, l'Etat a prévu une subvention de 123,2 milliards FCFA pendant les six prochains mois. Ceci, malgré le quasi-doublement du coût du baril, a dit Rigobert Roger Andely. Pour le gaz domestique, le montant alloué est 9,1 milliards FCFA de subvention de telle sorte que les prix de la bouteille restent les mêmes (6 400 FCFA 12kg ; 10 300 20kg...

Dans le souci de préserver le panier de la ménagère, l'exécutif a subventionné l'électricité à hauteur de 41 milliards FCFA. En effet, l'électricité est produite au Congo à 70% par la Centrale électrique du Congo qui consomme, a-t-il précisé, du gaz et de l'énergie.

Les autres crédits additionnels

Financement du surcoût de l'organisation des élections législatives et locales de 2022 en termes d'équipements, de matériel près de 14 milliards FCFA ; contrepartie dans le cadre du programme Désarmement, démobilisation et réintégration mené par le Haut-Commissariat à la réinsertion des ex-combattants (500 millions). Investissements des projets urgents : 7 milliards FCFA.

Ainsi, pour financer intégralement les dépenses de la crise alimentaire, énergétiques et les quelques crédits supplémentaires sollicités pour l'organisation des élections et les investissements chiffrés à 218,1 milliards, le gouvernement compte sur trois niches. Il s'agit notamment de 196,9 milliards de recettes pétrolières ; 13,2 milliards recettes non pétrolières et 8 milliards de redéploiement des crédits additionnels (fonds national de solidarité pour les entreprises; fonds covid-19).

Parfait Wilfried Douniama

QUARTIER 68 TALANGAI

La paroisse Saint-Joseph menacée d'ensablement

Située dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai, la paroisse Saint-Joseph de « Petit-Chose » est, entre autres, confrontée au problème d'ensablement pendant la période de pluies. La situation a été présentée à la députée réélue du Parti congolais du travail (PCT), Claudia Ikia Sassou N'Guesso.

Comme les autres habitations situées dans cette zone du quartier 68, l'accès à la paroisse catholique Saint-Joseph est souvent difficile pendant la période pluvieuse. Le sable englutit parfois des maisons. Une situation qui préoccupe les responsables et les fidèles de cette église. Réélue pour un nouveau mandat de cinq ans, Claudia Ikia Sassou N'Guesso se dit lui aussi préoccupée par les catastrophes naturelles que subissent les populations de sa circonscription électorale. Se référant de l'homélie du curé l'abbé Parfait Malonga, tirée du livre de Luc 10 : 38-42 à l'occasion de la messe d'action de grâce du 17 juillet, la députée du quartier 68 pense qu'il faut aimer son pro-

chain. « L'officiant a dit qu'il faut être Marthe en action et Marie en esprit, donc c'était assez clair; je pense qu'il faut venir en aide aux prochains par des actions de charité, ce qui est tout à fait normal. Surtout dans notre quartier qui a beaucoup de problèmes : érosions, ensablement et autres », a-t-elle déclaré.

En guise de remerciement au Seigneur pour le bon déroulement des élections législatives et locales, elle a remis des vivres et des produits pharmaceutiques. « J'avais promis que dès la fin de la campagne, je reviendrais pour prier avec eux, c'est ce qui a été fait. En même temps, il y avait quelques requêtes, le curé m'avait de-



Claudia Ikia Sassou N'Guesso prenant l'engagement de venir à la rescousse de la paroisse/Adiac

mandé la dernière fois de les aider. Il manquait des sanitaires, une petite pharmacie de secours parce que dans le quartier, la paroisse Saint-Joseph est très loin du centre de santé, il y a souvent des cas de maladies qui surgissent la nuit. Donc, avec ces produits, ils vont ouvrir une petite pharmacie dans l'enceinte de la paroisse pour les soins de première nécessité », a expliqué l'élue de Talangai 5.

En outre Claudia Ikia Sassou N'Guesso a financé la réhabilitation d'une partie des bâtiments de l'église et construit des sanitaires pour améliorer les conditions des prêtres et des paroissiens.

P.W.D.

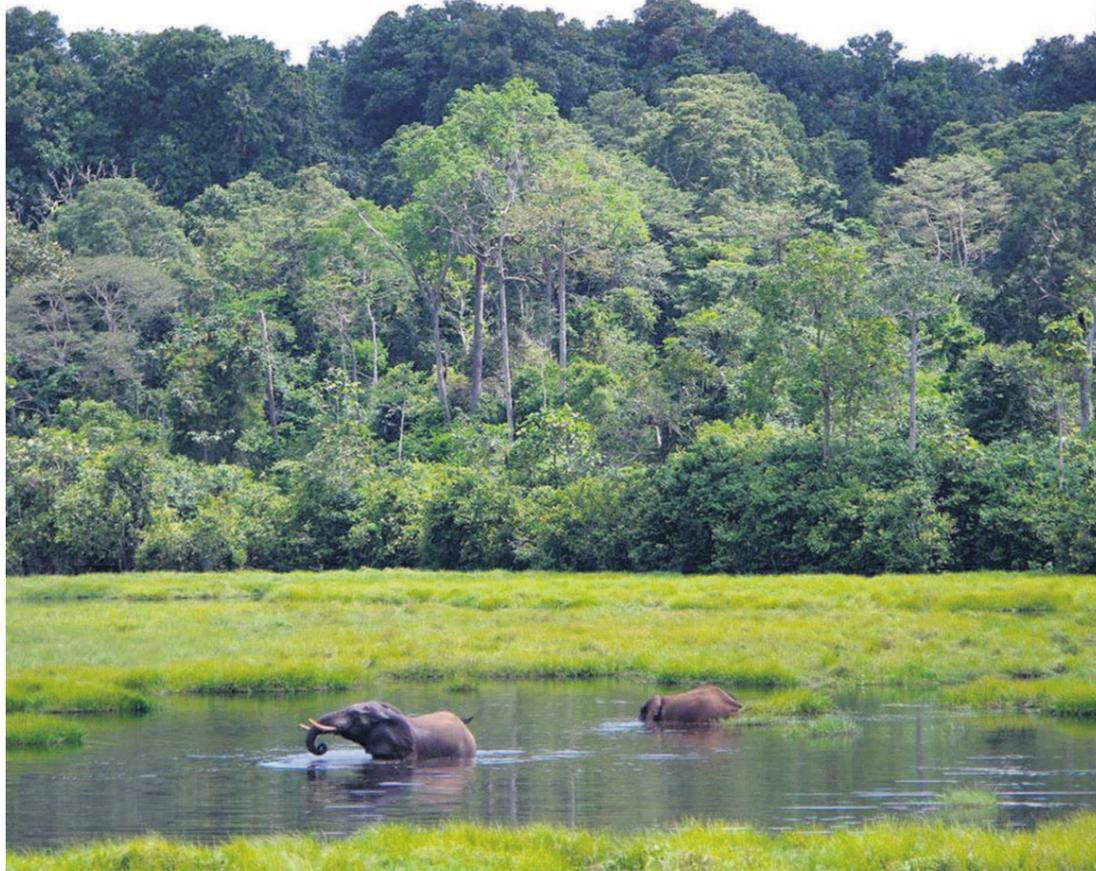
CONGRÈS DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE

La conservation de la nature au menu des échanges

La capitale rwandaise, Kigali, abrite depuis le 18 juillet le premier Congrès des aires protégées d'Afrique (APAC). L'objectif étant de discuter du rôle des aires protégées dans la conservation de la nature ainsi que la sauvegarde de la faune du continent.

Selon les organisateurs, l'APAC a pour but de positionner les aires protégées et conservées d'Afrique dans les objectifs plus larges de développement économique ; d'accroître la compréhension du rôle fondamental que jouent les parcs dans la conservation de la biodiversité et la fourniture des services écosystémiques ; de lutter contre le changement climatique et promouvoir le développement durable, etc.

Pendant six jours, trois principaux thèmes alimentent les échanges à savoir : « Aires protégées et de conservation » ; « Populations », « Biodiversité ». En effet, la rencontre permettra de plaider résolument en faveur du leadership et de l'engagement de l'Afrique pour la mise en œuvre d'une vision du développement qui donne la priorité à la nature et aux aspirations sociétales en vue de résultats durables et résilients ; s'accorder sur des initiatives pratiques de promotion de la valeur et du rôle des aires protégées et conservées afin de renforcer la résilience et de soutenir le développement durable, le bien-être humain ; lancer des réseaux, des partenariats et des mé-



Des éléphants dans une clairière au parc National Nouabale-Ndoki/DR

canismes de coopération panafricains efficaces pour soutenir la gestion efficace des aires protégées et conservées et assurer leur durabilité à long terme. « Les aires protégées

« Les aires protégées contribuent au maintien de la diversité biologique et des processus écologiques importants à la vie. Elles garantissent la disponibilité des ressources vitales et atténuent les répercussions des phénomènes naturels tels que les inondations et la sécheresse. D'où, la nécessité de les préserver au mieux car les écosystèmes protégés sont essentiels à la population. Ces dernières ne cessent de s'accroître »

contribuent au maintien de la diversité biologique et des processus écologiques importants à la vie. Elles garantissent la disponibilité des ressources vitales et atténuent les répercussions des phénomènes naturels tels que les inondations et la sécheresse. D'où, la nécessité de les préserver au mieux car les écosystèmes protégés sont essentiels à la population. Ces dernières ne cessent de s'accroître », a indiqué Antoine Tabu Senga, coordonnateur pays en République démocratique du Congo de African Wildlife Foundation (AWF), co-organisateur de l'évènement.

Notons que le Congrès des aires protégées d'Afrique qui prendra fin ce 23 juillet est initié par la Commission mondiale des aires protégées et organisé en collaboration avec les organisations gouvernementales et celles de la conservation. Il réunit des dirigeants du continent, des représentants des institutions gouvernementales, du secteur privé, les agents et patriciens des aires protégées, de la société civile, les peuples autochtones et les communautés locales.

Gloria Imelda Lossele

DIGITALISATION DES RÉGIES FINANCIÈRES

Marhyno Lord Gandou attendu sur la poursuite des réformes

Nommé en Conseil des ministres, le 13 juillet, le nouveau directeur général de l'Agence congolaise des systèmes d'information (ACSI) du ministère des Finances, Marhyno Lord Gandou, devra s'atteler à poursuivre l'interconnexion des impôts, douanes et Trésor public. L'un de ses principaux défis consiste à consolider les outils de collecte et de sécurisation des recettes de l'État.

Le promu aura la lourde tâche de mettre en œuvre des schémas appropriés de systèmes d'information correspondant aux besoins de l'État en matière de digitalisation des régies financières. Il va devoir : gérer les informations confidentielles ; assurer la maintenance des infrastructures et réseaux de l'État ; conseiller le gouvernement dans la mise en œuvre du processus d'informatisation de ses structures ; renforcer les capacités des agents de l'État dans les domaines de traitement de l'information et des réseaux...

Le premier chantier est celui de renforcer le Système

de suivi des paiements des créances de l'État (Syspace) censé permettre aux sociétés minières, pétrolières et forestières d'enregistrer leurs déclarations périodiques en ligne. Mais la plateforme web encore en phase de développement nécessite l'expertise de l'ACSI. La finalité est de doter l'État d'un système capable d'automatiser certaines tâches de l'administration, afin d'assurer une meilleure sécurisation des recettes et un bon suivi des paiements.

L'équipe de Marhyno Lord Gandou est également attendue sur le suivi et la mise en œuvre du Système intégré de

gestion des finances publiques (Sigfip), qui implique la gestion budgétaire en recettes et dépenses. Conçu selon les normes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, le Sigfip représente un nouveau cadre conceptuel de gestion budgétaire. Des sessions de formations devront être organisées, en vue de vulgariser l'usage auprès des agents publics concernés.

Il y a aussi le laborieux projet d'E-tax qui permet de simplifier les procédures des déclarations entre les différentes structures de la direction générale des impôts et des

domaines. La plateforme de gestion couvre le processus de l'impôt depuis l'assiette, la liquidation et la mise en recouvrement. Elle aide l'administration fiscale à gagner en fiabilité, sûreté et rapidité.

Avec l'ouverture récente des Hôtels des impôts à travers le territoire national, les services de l'ACSI seront sollicités pour la maintenance des équipements informatiques et la formation des agents. « La construction des Hôtels des impôts permet d'installer ce que j'appelle « la tripléte vertueuse » au même endroit : les services des impôts, chargés de l'assiette,

la liquidation et la mise en recouvrement ; la Banque postale du Congo, chargée de l'encaissement, avant reversement intégral des ressources collectées au Trésor : le Trésor public, qui délivre les quittances et qui est le destinataire ultime de ces ressources », a précisé Rigobert Roger Andely.

Pour le gouvernement, la réforme des régies financières devrait se poursuivre dans un contexte de rareté de ressources publiques et la nécessité de mobiliser des fonds propres pour le financement du Plan national de développement 2022-2026.

Fiacre Kombo

PNUD-CONGO

Mission accomplie pour Maleye Diop

Arrivé en fin de mandat, avec le sentiment d'une mission accomplie, le représentant sortant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Maleye Diop, a fait le point des réalisations ayant marqué son exercice tout en annonçant des perspectives de coopération entre le Congo et cette agence onusienne.

« J'ai bénéficié d'une grande attention du gouvernement. Cela m'a facilité le travail », a déclaré le représentant sortant du Pnud en terre congolaise, Maleye Diop, le 20 juillet à Brazzaville. Sur le point de départ, le diplomate onusien a évoqué des perspectives d'accompagnement du Pnud comme pour dire que rien ne s'arrête, la coopération se poursuit.

Missions accomplies

Peu de temps, après la prise de fonction de Maleye Diop, la pandémie de covid-19 a éclaté en bouleversant les agendas, en révisant les priorités. Le Pnud a appuyé le gouvernement dans la formulation de sa riposte à la pandémie. De même, l'agence onusienne a mis à disposition 101 licences zoom et des équipements de télétravail pour assurer la continuité du service ; a contribué à rendre disponibles les kits alimentaires au bénéfice des familles vulnérables et des populations à risque, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial...

En matière d'élaboration des politiques, stratégies et plans de développement, le Pnud a contribué, entre autres, à l'élaboration de la stratégie nationale de gestion des risques de

catastrophes ; des plans de développement local des départements du Kouilou et de la Sangha. Les efforts se poursuivent pour couvrir les dix autres départements du pays.

Aussi, le Pnud a accompagné le Congo dans son rôle de coordinateur technique de la Commission climat du Bassin du Congo pour la restructuration du mécanisme de financement (Fonds Bleu), de sa gouvernance et de développement de son portefeuille de 254 projets provenant des documents de contribution de seize Etats. « Le bassin du Congo est en train de prendre le relai avec ses tourbières pour être le premier poumon écologique du monde. Je pense que c'est une carte très importante que le Congo peut jouer dans le contexte africain pour une solution africaine au problème du changement climatique », a souligné Maleye Diop.

La promotion des innovations n'a pas été mise en marge. La vulgarisation de l'initiative ACCLab a permis d'obtenir un engouement de la communauté des innovateurs surtout jeunes et notamment des jeunes filles dans la recherche des solutions innovantes de développement, contribuant à accélérer la création et valorisation des opportunités d'emplois. Les missions



accomplies ne sont pas exhaustives.

Perspectives

L'accompagnement pour l'élaboration d'initiatives dans le but d'opérationnaliser les plans locaux de développement à travers les programmes et projets d'urgence communautaires ; répondre aux besoins exprimés en matière de services sociaux

de base des populations vulnérables.

L'appui à la diversification de l'économie par la promotion des initiatives locales porteuses figure parmi les perspectives. « En collaboration avec les ministères en charge du Plan et celui de la Décentralisation, le Pnud va poursuivre les efforts visant à définir les plans locaux de développement des dé-

partements de l'arrière-pays pour que les populations vivent dans les faits le Plan national de développement qui résume l'offre politique faite par le président Denis Sassou N'Guesso », a indiqué Maleye Diop.

Par ailleurs, la transition énergétique, la promotion de la fourniture décentralisée d'énergie à travers des micro-barrages dans six sites pilotes, allongent la liste des axes d'accompagnement du Pnud pour les jours à venir.

L'engagement de la jeunesse dans le développement est aussi pris en compte. Le programme Youthconnect que le Pnud a récemment signé avec le gouvernement en est la preuve. « La population congolaise est majoritairement jeune. Si l'on investit sur les jeunes, on investit sur l'avenir, sur le développement », selon le représentant sortant de cette agence onusienne qui a, en outre, évoqué la mise en place d'un cadre de financement intégré du développement afin d'accompagner les priorités du pays. Autant de projets sur lesquels le successeur de Maleye Diop va poursuivre l'œuvre pour que le Pnud puisse toujours jouer son rôle d'intégrateur de développement.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

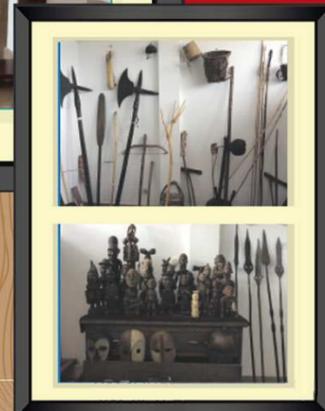
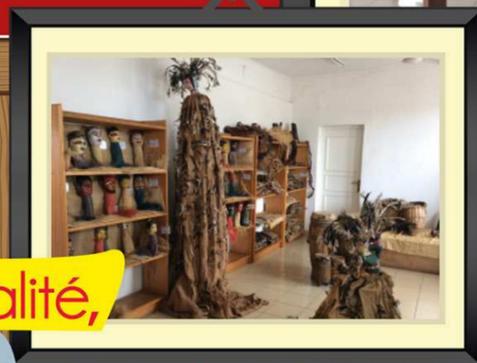
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

NÉCROLOGIE

Guy Serge Mifoundou et la famille Ngandou informent les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, fils et oncle Régis Basile Nkoukou Ngoma (Okouéré), survenu le 6 juillet 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au n°4 de la rue Biampondou (arrêt 5 boutiques) à Mayanga.

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :
Mardi 26 juillet :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h30 : recueillement au domicile familial ;
- 12h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Pie 10 à Sangolo l'OMS ;
- 13h00 : départ pour le cimetière privé de Ntoula à Samba Alphonse ;
- 15h-16h00 : retour au domicile et fin de la cérémonie.

Les familles Mbongo, Ollebi, Ofemba, Ossebi et Ondongo ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès à Brazzaville de leur fille, nièce et soeur Isis Mbongo, survenu le dimanche 17 juillet 2022.

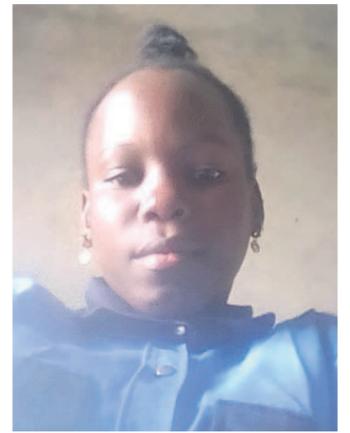
La veillée mortuaire se tient au n° 180 de la rue Franceville à Ouenzé au croisement avec l'avenue Miadeka-Madoukou.



Ulrich Ngarila, agent aux Dépêches de Brazzaville, et famille ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et petite-fille, Destinée Margot Guychelvie Yanguissa, survenu le 11 juillet à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis n°5 de la rue Nkoua, au quartier Nzoko, à Kinsoundi, derrière la Station Puma.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Les familles Ntady (Bob, Omer et Auguy) et Mongolo informent parents, amis et connaissances du décès de leur fils, oncle et neveu, Tanguy Darius Gaby Ntady, survenu le 12 juillet 2022 à 13h00 à la suite d'un accident.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 14 de la rue Banziris (arrêt de bus Mbakas) à Poto-Poto, derrière la pharmacie Vander veeken.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

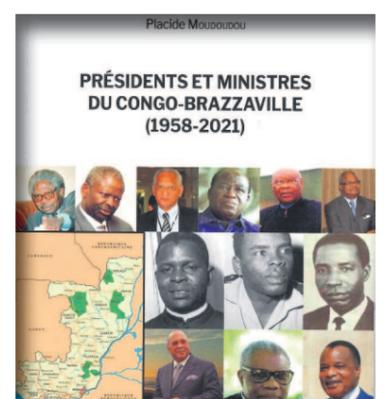
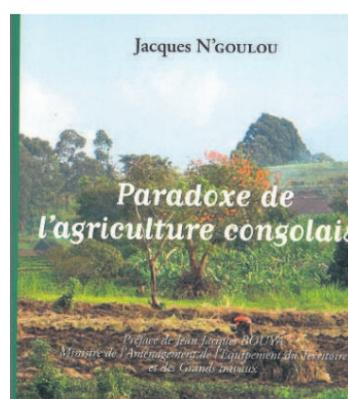
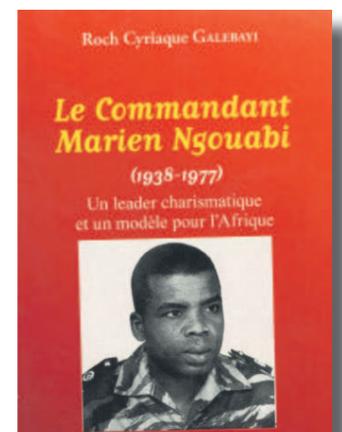
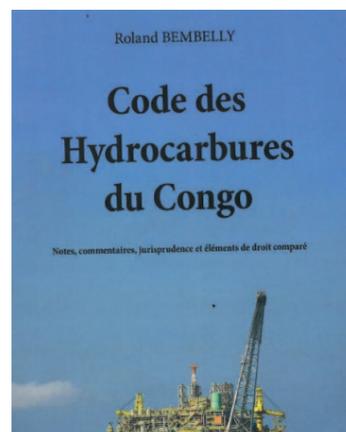
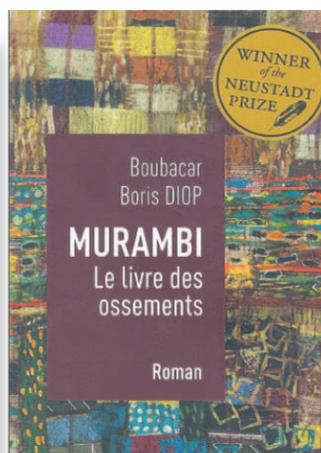
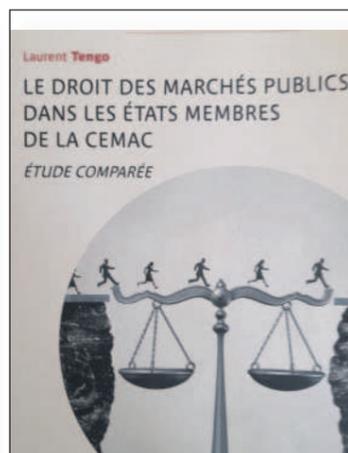
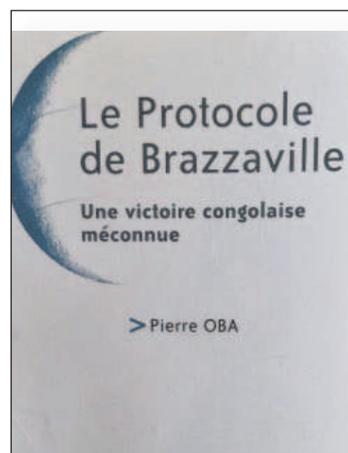
Solange Eulalie Moukilango
21 juillet 2003-21 juillet 2019, voici seize ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre chère grand-mère, mère grande sœur la nommée Solange Eulalie Moukilango. La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher. En cette date de triste anniversaire, les enfants Itoua, Bombo et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Maman Solange, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme références. Que ton âme repose en paix.



Sylvia Addhas, agent des Dépêches de Brazzaville, les jumelles de Brazzaville (Koumou et Péya Boyengue) et les enfants Watalu ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante et mère Tsona Afumba Louise Geneviève survenu le jeudi 07 juillet 2022 à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, la veillée mortuaire se tient au N° 167 de la rue djoue entre l'avenue Bouetambongo et Miadeka. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



EN VENTE



ELECTIONS LÉGISLATIVES

Maurice Mavoungou remercie ses mandants

Réelu député de la 3e circonscription de l'arrondissement 3 Emery-Patrice-Lumumba au premier tour des élections législatives des 4 et 10 juillet pour le compte du Mouvement action et renouveau (MAR), parti de la majorité présidentielle, Maurice Mavoungou a récemment organisé une rencontre au cours de laquelle il a remercié ses mandants.

Ces retrouvailles ont eu lieu, le 17 juillet, sur l'avenue de la République (ex-Révolution) secteur La joie du Congo, en présence du Dr Christian Didace Bongolo, président de la fédération MAR Pointe-Noire. Elles ont réuni des habitants de tous les quartiers de Lumumba 3, qui ont pris d'assaut les lieux devenus noirs de monde. Ovation, cris de joie, chants danses et musiques ont fusionné pour accueillir Maurice Mavoungou et son suppléant, Victor Beli, et célébrer leur cinquième victoire consécutive aux législatives. Dans son mot, le député a remercié la population de sa circonscription pour le bon déroulement des élections et pour sa confiance sans cesse renouvelée à leur endroit depuis 2002. Une confiance qui s'est encore révélée à travers leur victoire ainsi que les résultats obtenus aux scrutins. En effet, Maurice Mavoungou et Victor Beli, étant en



Maurice Mavoungou, au centre, et Victor Beli, en veste, lors de la rencontre / crédit photo Adiac

tête dans tous les bureaux de vote de Lumumba 3, ont été élus à 84,85% des suffrages exprimés (le pourcentage le plus élevé de la ville). Une preuve, selon le député, que le MAR, deuxième plus grand parti à Lumumba 3, après le Parti congolais du travail (PCT), y est bien implanté. Rappelant qu'il est un député na-

tional, Maurice Mavoungou, surnommé «Ya Momo» par ses mandants, a appelé l'auditoire à continuer d'œuvrer pour la cohésion sociale et le vivre-ensemble, des valeurs qu'il a toujours prônées et qui demeurent son crédo. «Cette circonscription appartient à vous et nous, nous en sommes tous responsables. Nous promou-

vons le vivre-ensemble et la cohésion sociale, ce qui veut dire qu'après les élections nous devons continuer à être unis. Les actions que nous menons ne concernent pas que ceux qui nous ont votés, elles concernent tout le monde».

Pendant la cérémonie, la population de Lumumba 3

a exprimé sa satisfaction en esquissant des pas de danse transformant la rencontre en une grande fête à la satisfaction de Maurice Mavoungou et Victor Beli, considérés dans la ville comme le duo parlementaire le plus soudé qui a permis d'enraciner le MAR dans l'arrondissement 1 où le parti a obtenu les trois places de conseillers aux élections locales. À travers un message lu par un jeune de la circonscription, la couche juvénile a réaffirmé sa confiance et encouragé le député de continuer «à veiller aux droits de toutes les classes de la population, à pourvoir au bonheur des concitoyens et à poursuivre ses actions ont leur faveur». Pour ce qui est de leur victoire, Victor Beli a souligné : «Cette victoire est la vôtre, parce que vous avez été les artisans mais c'est également une victoire pour notre parti, le MAR».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PHOTOGRAPHIE

Baudouin Mouanda à Paris

En pleine exposition à Paris (France), où ses photographies sont placées sur les endroits publics, le photographe professionnel congolais, Baudouin Mouanda, a fait un tour éclair dans son Congo natal. Il a profité de cette occasion pour restituer aux Dépêches de Brazzaville le merveilleux travail qu'il réalise dans la capitale française.

Depuis pratiquement deux mois, Baudouin Mouanda expose ses œuvres à Paris et peaufine d'autres projets en région parisienne. Comme il le dit, son séjour parisien lui a permis d'avancer sur ses différents projets photographiques. Ses photos sont exposées sur neuf stations des métros et gares de RER, à la suite de l'appel à candidatures lancé par les Ateliers Médicis, en partenariat avec le ministère français et le Centre national d'art plastique à travers le thème « Regards du Grand Paris » qui permet aux artistes de réfléchir sur le concept de la thématique, dont son projet «Rêve aller et retour» était lauréat du prix en 2019, d'où la restitution du projet. « Je suis content des résultats, telles que l'exposition de la saison photographique à l'Abbaye Royale de l'Epau à Mans et la restitution du projet photographique «Rêve d'aller-retour» qui est actuellement visible sur les lignes des métros parisiens. Je suis très fier de voir des milliers de



L'une des photographies de Baudouin, ici à la station Nation à Paris/DR

personnes, touristes et autres découvrir mon travail déjà connu à l'étranger. Un plus pour mon pays le Congo-Brazzaville de montrer la sape comme la culture congolaise à travers cette présentation du projet photographique «Rêve d'aller-retour» », a expliqué l'artiste Baudouin.

Après un bref séjour à Brazzaville, il repart en France au

début du mois d'août pour recevoir son dernier prix «Roger Pic» qui lui a été décerné cette année pour un travail réalisé en plein confinement, abordant le volet changements climatiques, intitulé «Ciel de saison». « Ma série «Ciel de saison», dont je viens de recevoir le prix Roger Pic, serait présentée en public au festival de gacily, en septembre et sera suivie d'une exposition

à Paris du 23 octobre 2022 à mars 2023. Ensuite, je me rendrai au mois de septembre au Japon où je suis attendu pour la rencontre d'Afrika Meets Kansai », a-t-il signifié.

Enfin, en tant qu'acteur culturel, Baudouin Mouanda pense que l'histoire d'un pays passe avant tout par sa culture, par la reconnaissance de la population à en témoigner, à l'alimenter, à la connaître. Au Congo Brazzaville, pense-t-il, il existe plusieurs domaines culturels pour lesquels le pays a un rayonnement international. Il s'agit, entre autres, de la rumba dans la musique ; la sapologie dans la mode vestimentaire ; la peinture et la photographie dans les arts visuels et le théâtre dans les arts de scène. Tous ces arts méritent d'être mis en valeur pour le développement du capital culturel des Congolais et favoriser l'émergence de nouveaux talents. « Je me suis inspiré des banlieues en France, à l'époque où j'étais étudiant, car j'avais bénéficié de la bourse d'Egide de l'am-

bassade de France. Après, il fallait faire un choix entre la France et le Congo. Comme j'avais un projet, celui de favoriser l'accès à la culture des populations, vivant en zone périphérique de Brazzaville, afin de promouvoir un mieux vivre-ensemble, qui d'ailleurs s'est développé au fil des années, il fallait que je revienne au Congo. Je suis content que le projet soit en bonne voie et fier de dynamiser les quartiers périphériques par le biais des rencontres culturelles dont le projet est en cours », a-t-il manifesté sa joie.

Notons que Baudouin Mouanda a remporté le prix «Singular Awards» décerné par un jury du monde de l'art, en reconnaissance du talent de l'artiste sur le thème « Lien Humain » obtenu à Paris. Il a dédié ce prix au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour son engagement sans relâche au changement climatique.

Bruno Okokana

PRÉPARATIFS DU CHAN

Double confrontation Congo- RDC en perspective

Les Diables rouges vont affronter en amical les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), le 27 juillet à Brazzaville, avant la manche retour prévue pour le 31 du même mois à Kinshasa.

Le Congo profitera de cette double confrontation pour mieux préparer les deux matches contre les Fauves du Bas Oubangui de la République centrafricaine comptant pour les éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévus au mois d'août. Avant d'en découdre avec les Léopards, les Diables rouges ont bouclé le 19 juillet un stage de préparation au Bénin, grâce à une convention entre la Fédération congolaise de football et la fédération sœur du Bénin.

Après avoir perdu le premier match qui les opposait aux Ecureuils du Bénin A', le 16 juillet sur un score (0-1), les Diables rouges ont pris leur revanche le 19 juillet, en dominant la sélection béninoise sur le score identique. Le but congolais a été marqué à la 24^e minute par Exaucé Nzaou. Jean Elie Ngoya, le sélectionneur des Diables rouges A' se dit satisfait du travail réalisé, lors de cette mise au vert au Bénin. Les Congolais rentrent au pays pour mieux préparer la double confrontation contre la RDC qui leur permettra, à coup sûr, de corriger les failles constatées à Cotonou.

James Golden Eloué
et Guynelvie Boungou (stagiaire)



L'équipe des Diables rouges A'/DR

CAN FÉMININE 2022

Le Maroc et l'Afrique du Sud disputent le trophée

Les Lionnes de l'Atlas et Banyana Banyana vont s'affronter, le 23 juillet, au stade Prince Moulay Abdallah à Rabat en finale de la Coupe d'Afrique des nations féminines.

C'est une finale inédite puisque le Maroc accède à cette étape de la compétition pour la première fois de son histoire contrairement à l'Afrique du Sud qui jouera sa sixième finale. Au terme de cette rencontre la Confédération africaine de football va consacrer une nouvelle championne, la troisième après le Nigeria (11 titres) et la Guinée équatoriale (2 titres), les seules nations à avoir remporté cette compétition. Les marocaines se sont qualifiées pour la finale en éliminant le 18 juillet les Nigériennes aux tirs au but 5-4 après un score de parité d'un but partout au temps réglementaire. Les Super falcons avaient ouvert le score à la 62^e minute grâce à un but de Yassin Mrabet contre son camp. Les Lionnes de l'Atlas ont vite rétabli l'équilibre à la 66^e minute par l'entremise de Sanaa Mssoudy profitant de la supériorité numérique du Maroc. A neuf contre onze après ce but, les Nigériennes ont maintenu ce score de parité jusqu'au terme des prolongations. L'Afrique du Sud, quant à elle, a arraché sa qualification devant la Zambie grâce à un penalty transformé par Linda Motlhalo dans le temps additionnel.

Notons que le Maroc, l'Afrique du Sud, le Nigeria et la Zambie vont représenter l'Afrique à la phase finale de la Coupe du monde qui aura lieu du 20 juillet au 20 août 2023 en Australie et Nouvelle Zelande.

Le Cameroun et le Sénégal disputeront les barrages d'accès à la Coupe du monde. Pour cette seconde chance, deux équipes africaines s'associeront à huit autres, notamment deux d'Asie d'Amérique du Sud ainsi que d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes et une équipe d'Europe et d'Océanie pour négocier leur qualification.

James Golden Eloué
et Guynelvie Boungou
(stagiaire)

COOPÉRATION

La Chine va renforcer le partenariat stratégique avec le Congo

L'envoyée spéciale du gouvernement chinois, Jin Ghu Xu, en séjour de travail au Congo, a souligné le 19 juillet, à l'issue d'un entretien avec le ministre en charge de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya, que son pays, la Chine, va renforcer la coopération globale stratégique avec le Congo.



Jean Jacques Bouya (au centre) posant avec l'envoyée spéciale du gouvernement chinois (à gauche) et l'ambassadeur de Chine au Congo (à droite)

Le Congo et la Chine entretiennent des relations de coopération qui remontent à 1964. Depuis une décennie, celles-ci se sont redynamisées et consolidées, au point de se transformer en partenariat stratégique global. Faisant le point de cette coopération avec le ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean-Jacques Bouya, l'envoyée spéciale du gouvernement chinois, Jin Ghu Xu, a relevé la nécessité de redynamiser au mieux ce partenariat stratégique gagnant-gagnant au profit des deux peuples.

« La Chine est un partenaire stratégique global de la République du Congo. Les deux pays entretiennent des relations réciproques, qui nous ont permis de réaliser avec succès de grands projets d'intérêt commun. Avec le ministre de l'Aménagement du territoire, nous avons donc discuté des stratégies à adopter pour renforcer davantage cette coopération bilatérale, dans l'intérêt de nos deux pays. Ma visite ici au Congo s'inscrit dans ce cadre », a indiqué Jin Ghu Xu.

Firmin Oyé